

Les observables des compétences professionnelles en SES

Ce référentiel de compétences en SES est un outil à disposition de tous les professeurs de SES mais plus particulièrement des tuteurs

- pour conduire l'observation des stagiaires, des contractuels et leur évaluation formative.
- pour renseigner les fiches de positionnement et le bilan de fin d'année.

Pour qu'une compétence soit considérée comme maîtrisée, il n'est pas attendu que tous les items de la compétence soient validés.

1 - Inscrire son action dans le cadre des valeurs de la République et des objectifs du système éducatif en agissant en éducateur responsable

Sous-compétences	Observables
1.1. Agir selon des principes éthiques	<ul style="list-style-type: none"> - Respect et partage des principes de la vie démocratique (respect de la pensée, de la parole d'autrui, refus de toutes discriminations...) - Mise en œuvre des principes fondamentaux dans l'exercice du métier et par les élèves placés sous sa responsabilité - Engagement professionnel : ponctualité, disponibilité, posture. - Gestion des absences, des retards, du travail non fait... - Impartialité et transparence des critères d'évaluation.
1.2. Instaurer avec les élèves une relation de confiance, de respect et de bienveillance	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement approprié de tous les élèves - Recours avec discernement aux sanctions positives et négatives - Respect de la confidentialité des informations personnelles

2 - Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

Sous-compétences	Observables
2.1. Maîtriser les savoirs liés aux SES.	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des savoirs en économie, sociologie, sciences politiques et regards croisés (programmes officiels) - Maîtrise des savoir-faire applicables aux données quantitatives et aux représentations graphiques (programmes officiels) - Capacité du professeur à passer des savoirs savants aux savoirs enseignés (transposition didactique)
2.2. Transmettre les savoirs disciplinaires	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des programmes officiels - Respect de l'approche par champs disciplinaires, maîtrise de l'approche en regards croisés - Compréhension et respect des objectifs d'apprentissage (en particulier les verbes consignes) - Transmission des connaissances dans le cadre d'une progression annuelle réaliste et respectée pour les différentes classes et niveaux - Transmission des connaissances de manière adaptée au niveau, aux élèves

3 - Connaître et prendre en compte les processus d'apprentissage et la diversité des élèves pour construire des séquences d'enseignement	
Sous-compétences	Observables
<p>3.1. Savoir construire des séquences d'apprentissage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise du vocabulaire de la didactique (sans y faire référence dans la classe) : <i>mise en activité, séance, séquence, questionnement, évaluation (diagnostique, formative, formatrice, sommative et certificative)...</i> - Construction des situations d'enseignement en lien avec une progression annuelle réaliste. - Identification des objectifs, des pré-requis et des connaissances attendus en relation avec les programmes. - Intégration de compétences transversales (argumentation, créativité, collaboration...) et des savoir-faire dans le processus d'apprentissage, y compris dispositif de vérification des acquis et de remédiation - Choix de supports pertinents, variés et d'un questionnement adapté. - Diversification des mises en activité des élèves en donnant du sens aux apprentissages. - Sélection d'approches pédagogiques variées et appropriées (démarche inductive/déductive, hypothético-déductive, méthodes actives...) - Mise en place de méthodes de travail préparant progressivement au post-bac avec sollicitation régulière après leur introduction
<p>3.2. Prendre en compte l'hétérogénéité de la classe pour faire progresser tous les élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des durées indicatives des programmes en considération des publics et de leur hétérogénéité, de l'augmentation de la vitesse d'apprentissage au fil de l'année - Mise en œuvre de dispositifs pédagogiques visant à s'adapter à la diversité des élèves (ex : travaux de groupe, utilisation de supports variés, appui sur le questionnement des élèves, mobilisation et valorisation des productions orales...)
4 - Mettre en œuvre des séquences d'enseignement favorisant l'apprentissage et prenant en compte la diversité des élèves	
Sous-compétences	Observables
<p>4.1. Instaurer un contexte favorable aux apprentissages</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Instauration d'un climat propice à l'apprentissage (qualité de l'attention, respect de la parole d'autrui, écoute, gestion de l'erreur...) - Capacité à faire face aux conflits. - Organisation spatiale des élèves dans la classe. - Occupation spatiale de la classe par le professeur
<p>4.2. Organiser le travail au sein de la classe</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation du tableau, du vidéo projecteur, du manuel, du support de cours de l'élève... - Explicitation pour les élèves des objectifs visés - Structuration des activités pendant la séance en adéquation avec les objectifs visés. - Organisation du travail des élèves dans et hors la classe afin de donner du sens aux apprentissages - Qualité des consignes données : formulation, support, moment... - Respect des consignes données : durée d'une activité, vérification d'un travail demandé...
<p>4.3. Prendre en compte la diversité des élèves au sein de la classe</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance fine des élèves à besoins éducatifs particuliers (PAP, PAI PPRE, PPS...) - Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves durant toute la séance - Adapter les formes d'intervention et de communication en fonction des élèves (ex : voix/schéma) - Construction de la trace écrite du cours avec les élèves et vérification de

	<p>leur prise de notes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reformulation du questionnement à l'oral - Modalités d'évaluation de l'oral - Appréciation quantitative et qualitative de la participation des élèves, de l'accompagnement proposé par le professeur
5 - Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves	
Sous-compétences	Observables
<p>5.1. Mesurer les acquis des élèves en utilisant les différentes formes d'évaluation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation d'évaluations diagnostique, formative, formatrice, sommative, certificative et par compétences. - Intégration des différentes stratégies d'évaluation dans la progression annuelle - Diversité, régularité, adaptation des évaluations, prise en compte des évaluations précédentes
<p>5.2. Aider l'élève à utiliser les évaluations pour progresser.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire évoluer les représentations sur les évaluations par l'explicitation des objectifs, l'exploitation des résultats des évaluations et le suivi personnalisé - Inscription de l'évaluation dans une perspective de réussite : les vertus de l'erreur, voire de l'échec - Communication en amont auprès des élèves : explicitation des consignes dans la préparation de l'évaluation et des critères de notation - Communication en aval vers les élèves : utilisation de grilles de « compétences » suivies (sur l'année pour certaines compétences) pour communiquer sur leurs erreurs et leur progression - Communication en aval vers les parents : qualité, précision, franchise des appréciations portées sur les bulletins, de la correction et des annotations des copies (en lien avec les objectifs et les critères de réussite annoncés). - Incitation au développement des capacités d'autoévaluation des élèves pour progresser - Exploiter les temps collectifs de correction comme temps de remédiation - Conception d'activités individualisées de remédiation et de consolidation des acquis (voire d'approfondissement dans le cadre de certains projets d'orientation ou de préparation du Concours général)
<p>5.3. Évaluer les élèves à partir des compétences attendues au Baccalauréat (évaluation certificative)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation progressive de l'apprentissage des épreuves finales et des modalités d'évaluation - Organisation d'épreuves en condition d'examen afin d'entraîner les élèves et de les aider à s'approprier les critères d'évaluation - Inscription des évaluations dans une démarche d'établissement, d'équipe (progressions et évaluation communes, cf projet d'évaluation)
6 - Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer. Intégrer l'objectif de maîtrise de la langue par les élèves.	
Sous-compétences	Observables
<p>6.1 Maîtriser la langue française</p>	<ul style="list-style-type: none"> - A des fins de communications (utiliser un langage clair et adapté aux élèves, maîtrise des différents niveaux de langage, capacité à intervenir avec pertinence sur la qualité de langue écrite et orale des élèves, gestion des tics d'expression, des barbarismes) - Dans le cadre de son enseignement (utiliser un vocabulaire spécifique et adapté) - Qualité des appréciations portées par le professeur sur les bulletins, le livret scolaire, les cahiers et travaux d'élèves... - Qualité de la trace écrite au tableau, des supports fournis aux élèves

6.2 - Inclure dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue écrite et orale	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de séquences visant à promouvoir la maîtrise de la langue orale et/ou écrite. - Mise en évidence à l'oral ou sur les productions écrites des erreurs concernant la maîtrise de la langue. - Collaboration avec d'autres disciplines (dont français)
7 - Travailler en équipe dans l'établissement. Coopérer avec les parents et les partenaires de l'Ecole	
Sous-compétences	Observables
7.1. Inscrire sa pratique professionnelle dans l'action collective de l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à des travaux menés en équipe disciplinaire ou transdisciplinaire (actions de remédiation, projets,...). - Participation active aux conseils de classe et aux conseils d'enseignement, pédagogique - Implication dans le projet d'établissement et/ou le contrat d'objectifs. - Mise en place et utilisation de ressources partagées (activités à groupes réduits, tâches complexes, devoirs communs,...).
7.2. Participer à l'orientation et à l'information des élèves et des familles.	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des savoirs de base, connaissances des ressources disponibles pour l'accompagnement du choix d'orientation - Actions d'information sur les voies de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur et sur les métiers (journées portes ouvertes, salons, rencontres avec les représentants des métiers, visites d'entreprise, stages des élèves, ...). - Suivi du parcours des élèves par le professeur. - Échange d'informations avec les familles (utilisation pertinente du cahier de texte, réunion parents-professeurs...). - Participation au dispositif d'orientation active.
7.3. Coopérer avec les partenaires de l'établissement scolaire	<ul style="list-style-type: none"> - Exploitation des liens entre la communauté scolaire et les partenaires de l'Éducation nationale (manifestations culturelles, organismes partenaires...)
8 - S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	
Sous-compétences	Observables
8.1. Participer à la formation	<ul style="list-style-type: none"> - Participation active à des formations disciplinaires, didactiques et pédagogiques. - Participation active à des conférences - Participation à des stages en milieu professionnel
8.2. Participer à l'innovation	<ul style="list-style-type: none"> - Implication dans des projets (disciplinaires ou interdisciplinaires innovants, expérimentaux). - Volonté d'innover dans ses pratiques pédagogiques - Participation aux démarches de mutualisation
9 - Utiliser le numérique au service des apprentissages et du développement intellectuel des élèves	
Sous-compétences	Observables
9.1 Utiliser le numérique dans son enseignement	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation pertinente des technologies informatiques pour la saisie, l'exploitation et la diffusion de données. - Utilisation d'applications de vie scolaire (emploi du temps, gestion des notes, absences, cahier de texte...) - Qualité et diversité des supports utilisés, distribués, construits par l'enseignant ou empruntés à une plateforme de mutualisation
9.2. Utiliser le numérique pour échanger et se former	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation d'outils de formation ouverte et à distance pour actualiser ses connaissances

9.3 Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques	<ul style="list-style-type: none"> - Partage d'un espace numérique de travail entre professeurs et avec les élèves - Logique de mutualisation dans l'établissement et entre établissements - Utilisation par les élèves d'outils numériques (ex : diaporama pour une présentation orale...) - Participation à l'éducation des élèves à un usage responsable du numérique : protection des données, impact environnemental, respect de l'intimité... - Implication dans la démarche PIX
--	---

10 - Favoriser l'ouverture culturelle, les échanges entre pairs et la socialisation des élèves

Sous-compétences	Observables
10.1 Faciliter l'ouverture culturelle	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser l'utilisation par les élèves d'une langue vivante étrangère dans des situations exigées par son métier - Favoriser l'ouverture culturelle des élèves dans le cadre des séquences d'enseignement. - Valoriser les pratiques culturelles des élèves en les intégrant à l'enseignement - Inscrire son enseignement dans le contexte local, l'actualité, les débats scientifiques
10.2 Créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs	<ul style="list-style-type: none"> - Faire de la classe un espace social en explicitant ses règles, ses agents, les statuts et les rôles différents, ses mécanismes de régulation... - Faciliter et valoriser les interactions au sein de la classe entre les élèves. - Mettre en place d'activités suscitant la collaboration entre élèves (ex : travail de groupe)

Remarques sur le développement des compétences professionnelles

Il est important que le tuteur porte son regard sur l'évolution dans la maîtrise des compétences professionnelles en insistant, quand il y a déjà eu une première visite, sur les progrès et le cas échéant, sur les stagnations. On appréciera la capacité de l'enseignant stagiaire à entrer dans une démarche d'analyse de sa pratique professionnelle (réflexivité) : être capable d'identifier les réussites, de percevoir et d'analyser les décalages entre les objectifs visés et ceux effectivement atteints, de proposer des démarches alternatives...

Le tuteur veillera à donner des pistes de progression, organisées, priorisées et si possible des liens vers des ressources en nombre limité mais choisies avec soin.

Référentiel des compétences professionnelles

P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficaces prenant en compte la diversité des élèves

P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

Compétences communes (14 CC)

CC1. Faire partager les valeurs de la République

CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves

CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

CC10. Coopérer au sein d'une équipe

CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

CC12. Coopérer avec les parents d'élèves

CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école

CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel